

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 13 décembre 2018

**Rapporteur :
Monsieur Alain GUILLOU**

N° 41

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 20/12/2018
- la transmission au contrôle de légalité le : 19/12/2018 (accusé de réception du 19/12/2018)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subvention au Comité d'organisation de l'Open Breizh Izel

Dans le cadre de sa politique de développement sportif, la ville de Quimper a mis en place des dispositifs thématiques de soutien financier aux associations sportives pour des activités ou des projets. Après étude du dossier proposé par le comité d'organisation du tennis il est proposé de lui accorder une subvention de 40 000 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à verser la subvention suivante :

1) Subvention(s) pour manifestation :

Compte 414-6574-711

- 40 000 € au Comité d'organisation de l'Open Breizh Izel pour la participation à l'organisation de la 9^{ème} édition de l'Open International de tennis qui aura lieu au parc des expositions à Penvillers du Lundi 28 Janvier au Dimanche 03 Février 2019.

En notant que cette attribution anticipée répond aux nécessités d'une opération se situant fin janvier – début février.